

Bonjour à tous.

La formation Nitrox de Mai 2018 va débuter. Lisez attentivement SVP :

La théorie Nitrox de base sera assurée par X et aura lieu X. La théorie est obligatoire et doit impérativement précéder les plongées au Nitrox. Aucun candidat ne plongera au Nitrox s' il n' a pas suivi la formation théorique.

La théorie Nitrox Confirmé sera assurée par X et aura lieu X.

Conditions de candidature au Nitrox de base:

-Licence FFESSM

-14 ans

-Niveau 1

-10 plongées dans la zone des 20m

-Certificat médical établi par un médecin généraliste, nous conseillons le Médecin Fédéral, Spécialiste Hyperbare ou un Médecin du Sport.

2 plongées sont nécessaires pour valider le Nitrox de base. 4 plongées sont nécessaires pour valider le Nitrox Confirmé pour ceux qui sont déjà certifiés Nitrox de base.

Les plongées Nitrox auront lieu à la Carrière de Rochefontaine <http://www.rochefontaine.be/> les Dimanche 07 et 21 Mai 2017. Gonflage au Nitrox sur place. Obligation contractuelle avec les propriétaires des lieux de prendre le repas au restaurant.

Pour info, coût d' une formation en structure commerciale :

-Nitrox de base entre 150 à 200 €

-Nitrox Confirmé entre 250 à 300 €

Le coût des plongées, des repas et des gonflages des blocs nitrox des moniteurs sont pris en charge par les candidats à la certification Nitrox et Nitrox Confirmé.

Inscription pour la formation Nitrox de base: chèque de 50 € à l' ordre de l' ECP

Inscription pour la formation Nitrox Confirmé : chèque de 75 € à l' ordre de l' ECP

Dernier délai le Samedi 13 Mai 2018 lors de la séance piscine SVP.